

03 déc 2018 -08:09

« Tous mobiles ! » : le guide pour les personnes à mobilité réduite

Le SPF Mobilité et Transports se mobilise pour encourager les citoyens en situation de handicap à se déplacer et à rester mobiles.

À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées ce lundi 3 décembre, le SPF Mobilité et Transports lance son guide interactif pour les personnes à mobilité réduite (PMR) soutenu par la campagne 'Tous mobiles !'

Pour accéder à ce guide en ligne

* soit via l'onglet 'Personnes à mobilité réduite' sur la [homepage du site web du SPF](#)

* soit directement à l'adresse <https://mobilit.belgium.be/fr/pmr>

Tout au même endroit

Tout est parti des constats suivants :

- Les informations concernant la mobilité et l'utilisation des transports par les PMR sont multiples et disparates ;
- Les compétences en matière de handicap sont réparties entre plusieurs niveaux de pouvoir : le fédéral, les régions et les communautés.

Dans ces conditions, pas simple de s'y retrouver !

Ce nouveau guide en ligne centralise l'information au service du citoyen handicapé et/ou à mobilité réduite (PMR). Il regroupe tous les aspects liés à sa mobilité et aux transports sous forme de questions/réponses. Par exemple, « Puis-je bénéficier d'assistance lors de mon voyage en avion ? », « Puis-je rouler sur la chaussée avec ma chaise roulante ? », ou encore « Peut-on refuser ma réservation lors d'un voyage en autocar ? »

Concrètement, en se rendant sur le site du SPF Mobilité, l'utilisateur pourra renseigner les difficultés qu'il rencontre et se voir proposer des moyens de transport correspondant à sa situation personnelle.

Tous concernés

Nous avons collecté toutes les informations reprises sur notre site en concertation avec les différents niveaux de pouvoir compétents, avec les différents acteurs du secteur des transports de toutes les régions de notre pays, ainsi qu'avec les associations d'aide aux personnes souffrant de handicap.

Une action qui s'inscrit dans la durée

Le SPF Mobilité et Transports s'était déjà mobilisé en 2016 avec la publication d'une brochure « Droits des passagers ».

Nous disposons également d'une adresse, contact.handicap@mobilit.fgov.be, active depuis plusieurs années et à laquelle chaque citoyen peut poser ses questions relatives à sa mobilité.

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be